ZAC de l'Horloge

Vers un quartier de vie et un pôle scientifique

Aujourd'hui le projet d'aménagement, dans l'optique d'un dossier de réalisation approuvé fin 2010, s'articule autour de "3 valeurs forces" :

- **Paysage & continuités naturelles :** rétablir les continuités naturelles.
- **Mobilité / connectivité :** promouvoir une ville de la proximité.
- **Complémentarité des usages et des typologies :** consommer moins d'espace, consommer mieux l'espace.

Sur les questions foncières, Séquano travaille en collaboration avec l'Établissement public foncier d'Île-de-France, signataire d'une Convention d'intervention foncière avec la Ville de Romainville.

PROGRAMME

- 157 000 m² de locaux à destination d'entreprises
- 20 000 m² de commerces
- 60 000 m² de logements, soit environ 700 logements
- Des équipements publics dont un lycée
- 31 900 m² de voies et d'espaces publics à créer ou requalifier

RÉALISATIONS 2009

- *Définition d'un programme d'aménagement et d'études diverses, notamment sur le volet économique*
- *Élaboration du projet d'extension de BIOCITECH*

PERSPECTIVES

- *Finalisation du dossier de DUP et du dossier de réalisation*
- *Réalisation par le Cabinet Sémaphore d'une étude de définition du programme tertiaire de la ZAC*
- *Poursuite des démarches de relocalisation des entreprises*
- *Premières négociations avec les opérateurs*

Concédant : Ville de Romainville
Nature de l'opération : Concession d'aménagement
Date de la convention : Juin 2008
Durée convention : 12 ans
Montant de l'opération : 90 M€ HT
Superficie : 51 ha
Intervenants :
Architectes : Reichen & Robert, MVRDV
Paysagiste : Agence Base
BET VRD : EGIS Aménagement
AMO DD : S'PACE Environnement

Reichen & Robert

D. R.